

## DÉCLARATION SUR LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Réunion de Siem Reap (Cambodge) | 28-29 janvier 2016

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE :

- CONSIDÉRANT** que le conflit en Syrie, qui a débuté en mars 2011 par la répression brutale exercée par le régime syrien à l'encontre de sa population, a dégénéré en guerre civile caractérisée par des affrontements entre l'armée et les forces de sécurité syriennes, d'une part, et divers groupes armés dont des groupes terroristes, d'autre part ;
- ALARMÉ** par la situation humanitaire dans ce pays et notant avec une vive préoccupation que plusieurs millions de Syriens, en particulier des déplacés, notamment des femmes et des enfants, ont besoin d'une aide humanitaire immédiate ;
- CONSIDÉRANT** que les agissements et l'idéologie extrémiste et violente des groupes terroristes présents sont préjudiciables à la stabilité de la région et, plus particulièrement, de celle des pays limitrophes de la Syrie;
- CONSIDÉRANT** que le conflit en Syrie est une menace pour la paix et la sécurité internationale;
- ALARMÉ** par l'arrivée massive de milliers de combattants étrangers venus de plus de 70 pays, dont plusieurs sont membres de la Francophonie, rejoignant les différents groupes armés officiant en Syrie et en Irak;
- CONDAMNE** fermement les violations généralisées des droits de l'Homme et du droit international humanitaire commises par les autorités syriennes et par les groupes terroristes en territoire syrien;
- DEMANDE** à toutes les parties de respecter les principes directeurs des Nations unies en matière d'aide humanitaire d'urgence, soulignant qu'il importe que cette aide soit fournie en fonction des besoins, impartialement et sans motivations politiques;
- SOUTIENT** la résolution du 15 août 2014 du Conseil de sécurité des Nations Unies visant à arrêter le financement et le recrutement de combattants extrémistes en Syrie et en Irak;
- SOUTIENT** l'action de la coalition internationale visant à mettre fin à l'action des groupes terroristes en Irak et en Syrie, en respect de la Charte des Nations Unies;
- SALUE** l'adoption, en décembre dernier, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'un plan de transition politique qui vise notamment à débiter les négociations de paix entre le pouvoir et l'opposition afin de former un gouvernement de transition dans les 6 mois et à tenir des élections dans les 18 mois;
- ATTEND** le respect de ce plan de la part de toutes les parties, incluant un cessez-le-feu national supervisé par l'ONU;

**INCITE**

au dialogue international entre les membres de la coalition et la Syrie, et au dialogue national, soit entre l'opposition et les autorités syriennes pour une transition démocratique;

**INCITE**

les États qui prendront part aux discussions supervisées par les Nations Unies à Genève à s'entendre, en application du droit international, sur l'avenir du président Bachar el-Assad;

**ENCOURAGE**

les États membres de la Francophonie à s'unir aux actions diplomatiques et à prendre des initiatives afin de concourir au règlement de la crise syrienne;

**MAINTIENT**

au vu des persistance des violations des principes fondamentaux prescrits par la Déclaration de Bamako et de Saint-Boniface, ainsi que des violations graves des droits de l'Homme, la suspension de la section syrienne, en application de l'article 4.1 du règlement.